



transfert de fonds directs entre notaires

Par **CALIMERO75**, le **27/01/2022** à **17:14**

BONJOUR

Mon beau-frère a vendu un appartement à Paris lui appartenant en bien propre.

Parallèlement il envisageait d'acheter en bien propre une maison dans le Var qu'il occuperait avec son fils. Entre temps, ce dernier a constitué une SCI avec son père (51% des parts pour le père et 49% pour le fils) dont il est gérant. C'est la SCI qui a acquis la maison.

L'intégralité du produit de la vente a été transférée de notaire à notaire, sans transiter ni par le compte bancaire de mon beau-frère, ni par le compte de la SCI. Sur le décompte notarial de l'achat figure simplement "fonds reçus" sans aucune précision sur l'origine des fonds.

Est-ce une procédure normale ?

Pour information, les deux associés sont en conflit et la dissolution de la SCI est souhaitée.

Merci pour votre réponse

Par **Marck.ESP**, le **27/01/2022** à **17:40**

Bonjour

Le notaire n'a pas fait le virement en prenant seul l'initiative, il faudrait connaître tous les tenants et aboutissants pour comprendre.